

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1067

Arrondissements en fête - Subventions aux associations - Approbation de conventions type et d'une convention mixte pour l'Association "Les amis du Lien" pour l'organisation du "Pardon des Mariniers".

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. LEVY Charles-Franck

## SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29AVRIL 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1067 - ARRONDISSEMENTS EN FETE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APPROBATION DE CONVENTIONS TYPE ET D'UNE CONVENTION MIXTE POUR L'ASSOCIATION "LES AMIS DU LIEN" POUR L'ORGANISATION DU "PARDON DES MARINIERS". (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le soutien à 14 projets festifs portés par les associations suivantes : le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence, les Amis du Lien à Lyon 2<sup>e</sup>, Montchat en Fête à Lyon 3<sup>e</sup>, le Comité des fêtes de la Croix-Rousse, le Centre social de la Croix-Rousse à Lyon 4<sup>e</sup>, la MJC du Vieux Lyon, le Centre social Saint-Just, l'Association des Dragons de Saint-Georges à Lyon 5<sup>e</sup>, la petite Mazette, l'Arche de Noé - la Fondation de l'Armée du Salut à Lyon 7<sup>e</sup>, la Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou (SELGT), le Comité des fêtes de Monplaisir à Lyon 8<sup>e</sup>, le Centre social de Saint-Rambert et le Centre social de Champvert à Lyon 9<sup>e</sup>.

Ces événements organisés par des associations ancrées sur le territoire ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun. Les objectifs de ces manifestations sont de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants ;
- valoriser les territoires ;
- proposer une programmation grand public : animations, cinéma, concerts, bals...

La Ville de Lyon souhaite soutenir ces associations par l'attribution d'une subvention mais également par un soutien en communication et en technique afin d'accroître leur visibilité et augmenter la mixité des publics.

Cette année, ces 14 événements festifs auront lieu dans 7 arrondissements lyonnais :

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : Le Pardon des Mariniers</b>	<b>30 et 31 mai 2015</b>
---	--------------------------

L'Association *Les Amis du Lien*, créée le 4 mars 1996 en vue de restaurer, entretenir et gérer le bateau-chapelle « Le Lien », a également pour objet d'organiser des animations culturelles et festives autour de la communauté marinière. Elle propose notamment « le Pardon des Mariniers », une manifestation devenue au fil des années une fête familiale et conviviale pour tout l'arrondissement renouant avec les fêtes de l'eau. Organisée avec l'aide de 40 bénévoles, la manifestation rassemble entre 4 000 et 6 000 personnes par an.

L'édition 2015 aura lieu comme en 2014 au niveau de la darse nautique du quartier Confluence et aura pour thème « les croisières fluviales sur le bassin Rhône/Saône ».

Au programme le samedi : joutes nautiques, compétition de joute junior pour la première fois inscrite au programme officiel de la fédération nationale, diverses animations nautiques (barques de sauvetage, dragon boats et pirogues tahitiennes), grand bal de salsa...

Le dimanche sera composé de plusieurs temps : la messe et la bénédiction des bateaux, les intronisations dans la confrérie des « Avalants Navieurs des chemins d'eau » venus de Saint-Jean de Losne (Bourgogne) et trois grands bateaux de croisières fluviales seront présents.

Cette fête est l'occasion de faire connaître les métiers de l'eau en proposant notamment des animations et expositions sur des thèmes relatifs à la batellerie : compétition de joutes lyonnaises, aviron, jeux pour enfants, maquettes, mini croisières, courses en bachots « à la mode des mariniers », kayak et démonstrations de matériel.

Comme lors des éditions précédentes les stands seront animés par les différents partenaires de la manifestation : la Société Nationale de Sauvetage en Mer, les pompiers, la gendarmerie, la Compagnie Fluviale de Transport, la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale, la Compagnie Nationale du Rhône et les Voies Navigables de France.

La Ville de Lyon souhaite soutenir cet événement à hauteur de 6 000 €. Cette subvention sera exclusivement affectée à l'organisation des animations culturelles et festives, ayant un caractère traditionnel et populaire, qui auront lieu les 30 et 31 mai 2015. Les manifestations culturelles sont exclues du bénéfice de la subvention de la Ville. La Ville de Lyon procédera au contrôle de l'affectation de cette subvention par le biais des factures acquittées par l'association pour les postes de dépenses concernés. Une convention ayant pour objet de définir les obligations respectives de la Ville de Lyon et de l'Association *Les Amis du Lien* est soumise à votre approbation

Le budget global de l'événement est de 20 900 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir les manifestations traditionnelles et populaires, à l'exclusion de toute activité culturelle, liées à l'événement à hauteur de 6 000 €, ainsi que par une aide en nature (soutien logistique valorisé à 2 158 euros et soutien en communication valorisé à 1 310 €).

En 2014, l'Association *Les Amis du Lien* a perçu une subvention de 6 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : Fête des rives de Saône</b>	<b>13 et 14 juin 2015</b>
---	---------------------------

*Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence* propose des manifestations au cœur du quartier de la Confluence afin de créer du lien social entre les habitants de longue date et les arrivants : réunions culturelles, téléthon, vide-grenier, concours de pétanque.

Depuis sa création, l'Association organise depuis de nombreuses années le feu traditionnel de la Saint-Jean marquant le solstice d'été, situé en bord de Saône, à côté de la place nautique. Cette année, une nouvelle formule est proposée : CIL Fête des rives de Saône avec le « Temps des Cerises ».

Les participants à la Fête des rives de Saône pourront faire une croisière ou une randonnée jusqu'à Rochetaillée avec des commentaires sur le patrimoine, la faune et la flore.

Le « Temps des Cerises » est un événement festif et convivial, regroupant 75 animations gratuites pour tout public. En 2014, l'objectif était de sensibiliser les visiteurs et les habitants de manière ludique au développement durable. Cette année, un bal est prévu le samedi soir.

Le budget global de l'événement est de 18 500 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 €.

En 2014, *Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence* a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>3<sup>e</sup> arrondissement : Montchat en Fête</b>	<b>13 juin 2015</b>
--	---------------------

Chaque printemps, depuis 52 ans, les Fêtes de Montchat perpétuent une tradition née à la fin des années 50, lors des célébrations du centenaire de Montchat initiées par l'historien Georges Bazin.

Depuis 2010, l'Association *Montchat en Fête* a développé un nouvel événement adapté à l'évolution de ce quartier et de ses habitants.

L'Association organise ces rencontres conjointement avec plusieurs associations : la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment, le club de l'Imaginarium à vapeur en Rhône-Alpes, l'AS Montchat, la MJC Montchat, le Comité d'Intérêt Local de Montchat, l'Association des Montchatons et l'Association Lyon Lutins Danse Flammes.

Une grande fête de quartier aura lieu dans plusieurs lieux de Montchat : place Henri, place Ronde, cours Richard Vitton, square de l'église et place du Château.

De multiples événements auront lieu en partenariat avec les commerçants (structure gonflable, loto des familles...), un marché de l'artisanat, un atelier de fabrication de masques de carnaval et de jonglage. Une grande parade des associations se déroulera sur le thème de « il était une fois » avec des déguisements de personnages de contes pour enfants.

En soirée, des cours de danse collectifs, un repas lyonnais, un flashmob seront proposés et comme chaque année, une montée aux flambeaux et un feu d'artifice viendront clôturer cette édition.

Organisée avec l'aide de 95 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 6 000 personnes en 2014.

Le budget global de l'événement est de 24 750 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 9 500 €.

En 2014, l'Association *Montchat en Fête* a perçu une subvention de 11 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>4<sup>e</sup> arrondissement : Les Talents de la Croix-Rousse</b>	<b>1<sup>er</sup> au 14 juin et le 5 septembre 2015</b>
--	---

Le *Comité des Fêtes de la Croix-Rousse* organise la 6<sup>e</sup> édition des Talents de la Croix-Rousse. Comme en 2014, l'objectif est de mettre en avant les divers acteurs culturels, sportifs, économiques et sociaux de la Croix-Rousse.

De nouveau cette année, des panneaux photos présenteront des personnalités connues ou en devenir dans la salle du Conseil de la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, au cinéma Saint-Denis avec les projections des trois derniers films réalisés de 2013 à 2015 et à la salle de la Ficelle.

Les étudiants de l'école Arts Gônes Vidéo (Mions) réaliseront, pour la seconde année, un film d'une quinzaine de minutes et une exposition photos sur les différentes personnalités Croix-Roussiennes à la maison des associations.

L'exposition sera reprise le 5 septembre dans le cadre du forum des associations des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements.

Depuis 2010, cet événement a permis de réaliser 60 portraits au total avec ceux de cette année : Richard Dacoury (ancien champion de basket-ball), Cédric Villani (médaillé Fields 2010 – récompense de travaux en mathématiques), Yann Cucherat (champion de gymnastique et élu aux Sports), Stéphane Bern (animateur de télévision), Benjamin Biolay (musicien), Didier Fraisse (réalisateur de nombreux jeux de TF1) mais aussi des photos grands formats de la Croix-Rousse.

Cet événement a pour but de créer un lien social et intergénérationnel, un moment festif et convivial dans le quartier de la Croix-Rousse.

Organisée avec l'aide de 15 bénévoles, la manifestation a rassemblé 4 000 personnes en 2014.

Le budget global de l'événement est de 3 420 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €.

En 2014, le *Comité des Fêtes de la Croix-Rousse* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>4<sup>e</sup> arrondissement : Ouest en Fête</b>
---

<b>26 juin 2015</b>
---------------------

Le *centre social de la Croix-Rousse* organise une soirée conviviale et festive dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! », le 26 juin 2015 place Flammarion et se déroulera comme suit :

- 18h - 20h : jeux et ateliers pour enfants ;
- 20h - 22h : repas réalisé par les « Gonettes » avec une animation musicale et dansante ;
- 22h - 24h : cinéma plein air.

Les objectifs de l'association sont d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des habitants du quartier, de faire entendre leur parole et de soutenir et promouvoir la prise de responsabilité dans la vie sociale.

Organisée avec l'aide de 20 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 400 personnes en 2014.

Le budget global de l'événement est de 3 000 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €.

En 2014, le *centre social de la Croix-Rousse* a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : Just' en Fête</b>
---

<b>30 mai 2015</b>
--------------------

Pour la 5<sup>e</sup> édition, le *Centre Social Saint Just* organise « Just' en Fête » avec différents acteurs unis depuis 2012 : le centre social, l'Association des commerçants et le Conseil de quartier. Cette année, des groupes d'habitants et les fédérations de parents d'élèves des écoles publiques s'investissent également.

En amont de la fête, sera mis en place une semaine d'animations et d'expositions des ateliers du centre social.

« Just en Fête » aura lieu place de l'Abbé Larue et square Jean Choux, le samedi 30 mai 2015 et se déroulera comme suit :

- le matin, une animation musicale marquera le début de la manifestation. Des jeux en bois, ateliers maquillage pour enfants, de la sculpture sur ballon et des lectures, une scène ouverte (théâtre, musique, danse) et un atelier graffiti sont prévus ;
- l'après-midi, après un repas partagé qui sera proposé, une animation musicale et dansante sera prévue en fin de journée et clôturera la journée.

Cet évènement favorise les rencontres entre habitants, mixe les publics ainsi que les âges, suscite la découverte culturelle et poursuit le travail de partenariat des associations du quartier.

Le budget global de l'événement est de 3 000 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 €.

En 2014, le *centre social Saint-Just* a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : Les Dragons de Saint-Georges</b>	<b>28 mars 2015</b>
--	---------------------

Créée en 1992 à l'initiative d'habitants du quartier Saint-Georges, l'Association « Les Dragons de Saint-Georges » a pour objectif de favoriser les liens entre les habitants par l'organisation d'animations à caractère artistique et festif, s'adressant à tous les publics.

Pour cette 23<sup>e</sup> édition du carnaval, tous les acteurs associatifs du 5<sup>e</sup> arrondissement sont concernés et participent : les centres sociaux et MJC du Vieux Lyon, de Saint-Just, du Point du Jour, de Ménival et de Champvert. Le défilé sera ainsi l'occasion de rassembler le « bas » et le « haut » de l'arrondissement, les habitants des quartiers Point du Jour, Jeunet, Janin et Saint-Just sont invités à rejoindre le carnaval de Saint-Georges.

Le carnaval de Saint-Georges se déroulera le 28 mars 2015 de 13h00 à minuit. Pour commencer l'événement, à 13h, des ateliers auront lieu (maquillage, peinture et jeux géants mais aussi des concours de tartes) sur la place Valensio. A 14h, la parade se réunira avec les trois battuccadas (« les Canibals », « les Brazucadas », « les Percus » de la MJC du Vieux Lyon) sur la place François Bertras. A 17h, le défilé arrivera place Valensio et place Bertras pour un grand goûter et des jeux. Quelques groupes joueront à partir de 18h (« Jeudi 13 », « Manivel », « les Gurvan's »). Un premier défilé déambulera de Saint-Just à Saint-Georges et un deuxième, de Saint-Georges, Saint-Jean (parvis de la cathédrale) à Saint-Paul. Un goûter-apéritif musical et artistique sera organisé. Les trois places (Benoît Crépu, Bertras et Valensio) accueilleront les participants durant cette journée.

A partir de 19h00, est prévu un dîner-spectacle, le traditionnel « brûlage » de *Monsieur Carnaval*, un feu d'artifice sur la passerelle Saint-Georges et un bal populaire clôturera l'événement.

L'événement est organisé par une cinquantaine de bénévoles et rassemble chaque année 2 000 à 3 000 personnes, dont 1 500 pour le seul défilé.

Le budget global de l'événement est de 16 400 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 5 000 €.

En 2014, l'Association *les Dragons de Saint-Georges* a perçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : Fête de quartier du Vieux-Lyon</b>	<b>27 juin 2015</b>
--	---------------------

Depuis 2005, la *MJC du Vieux Lyon* se positionne comme porteuse du « projet de quartier ». Elle propose une démarche ayant pour but de rassembler les

populations du quartier autour d'un projet commun et de favoriser l'émergence d'initiatives et d'actions autour d'un thème particulier.

Cette année, la MJC du Vieux Lyon et les partenaires du quartier invitent les habitants à écrire leurs scénarios du possible. Autour de ce thème, une série d'animations : jeux, repas de quartier, spectacles jeune public, concert dansant sont prévus.

Organisée avec l'aide de 50 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 750 personnes en 2014.

Le budget global de l'événement est de 12 436 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 €.

En 2014, la *MJC du Vieux Lyon* a perçu une subvention de 3 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>7<sup>e</sup> arrondissement : Maza'Grand Evénement</b>	<b>17 au 19 juillet 2015</b>
--	------------------------------

La 4<sup>e</sup> édition du festival d'été à la Guillotière organisé par l'Association *la petite Mazette* se déroulera sur 3 jours autour de la place Mazagran avec une thématique : « faisons place commune ». Artistes, associations et bénévoles proposeront une variété de manifestations, gratuites et ouvertes à tous : concert, cinéma, ateliers participatifs, spectacles, performances.

Organisée avec l'aide de 20 bénévoles et 20 artistes, la manifestation a rassemblé environ 3 500 personnes en 2014.

Le budget global de l'événement est de 20 500 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 500 €.

En 2014, *la petite Mazette* a perçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>7<sup>e</sup> arrondissement : Pique-nique à la Guill'</b>	<b>3 juillet 2015</b>
---	-----------------------

*L'Arche de Noé - Fondation de l'Armée du Salut* et le collectif d'associations proposent cette année le « Pique-nique à la Guill' ». Il est né en 2002 d'une volonté commune aux différentes associations et habitants du quartier de se rencontrer et d'échanger autour de la question du mieux vivre dans son environnement tout en le valorisant. Cette action connaît depuis plusieurs années un succès croissant et est devenu un moment incontournable du quartier.

Ce temps festif interculturel et intergénérationnel a pour but de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public le temps d'un repas de quartier.

Organisée avec l'aide de 30 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 500 personnes en 2014.



Le budget global de l'événement est de 9 500 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 000 €.

En 2014, *L'Arche de Noé - Fondation de l'Armée du Salut* a perçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>8<sup>e</sup> arrondissement : Fête du vent</b>	<b>13 juin 2015</b>
--	---------------------

La *Société d'Encouragement aux Ecoles Laiques du Grand Trou* (SELGT) organise une fête sur la thématique du vent en fin d'année scolaire qui sera développée auprès des familles du quartier Grand Trou – Moulin à Vent – petite Guille :

- Petite enfance et scolaire : occasion annuelle de rendus de travaux réalisés par les établissements en lien ou non avec le projet plus global de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement et au développement durable, défilé coloré, animation avec des associations reconnues en Rhône Alpes sur la thématique du vent.

- Famille et habitants : participation aux animations diverses puis spectacles en soirée (groupe musical, théâtre, danse, spectacle de rue ...)

L'événement aura lieu au Clos Layat dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

Le budget global de l'événement est de 16 550 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 000 €.

En 2014, la *Société d'Encouragement aux Ecoles Laiques du Grand Trou* a perçu une subvention pour la Fête de l'automne de 1 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>8<sup>e</sup> arrondissement : Monplaisir Aventure</b>	<b>20 juin 2015</b>
---	---------------------

Le *Comité des fêtes de Monplaisir* a pour objet de dynamiser l'animation du quartier de Monplaisir en organisant des manifestations et d'accompagner les associations du quartier dans la mise en place d'animations locales.

Il organise depuis plusieurs années une fête conjuguant convivialité, activités ludiques et animations culturelles place Ambroise Courtois et dans le jardin de l'Institut Lumière.

L'édition 2015 proposera de nouveau *Monplaisir Aventure*, le 20 juin 2015, sur la place Ambroise Courtois et dans le jardin de l'Institut Lumière dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Plusieurs activités seront proposées : jeux et animations pour les enfants dans le parc de l'Institut Lumière, suivi d'un repas de quartier sur la place Ambroise Courtois. L'après-midi, une animation musicale sera proposée aux familles en relation avec les différentes cultures présentes dans l'arrondissement.

Cet événement a pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun.

Organisée avec l'aide de 30 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 2 500 personnes en 2014.

Le budget global de l'événement est de 10 660 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 4 000 €.

En 2014, le *comité des fêtes de Monplaisir* a perçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>9<sup>e</sup> arrondissement : Le Vergoin en Fête</b>	<b>31 juillet 2015</b>
--	------------------------

Le *Centre Social de Saint-Rambert* souhaite organiser dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! », le « Vergoin en Fête » de 19h00 à 23h30. Au cœur de ce quartier, une soirée festive, intergénérationnelle, ouverte à tous, gratuite, en extérieur sera proposée sur le thème des arts du cirque. Plusieurs animations seront installées : des ateliers (sculpture de ballons, jonglerie, échasses, clown, maquillage, jeux pour enfants...), un spectacle, une batucada et une piste de danse.

Le budget global de l'événement est de 4 400 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €.

En 2014, le *Centre social de Saint-Rambert* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>9<sup>e</sup> arrondissement : Champvert en Fête</b>	<b>3 juillet 2015</b>
---	-----------------------

Depuis plusieurs années, le *Centre Social de Champvert* organise avec un collectif d'associations une soirée festive dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! ».

Le collectif propose d'animer le parc du centre social Champvert de 17h à 22h. Les familles pourront participer à des jeux de société et autres activités que la kermesse proposera. La création de jeux collectifs sera réalisée au cours de la journée par les enfants. Le groupe « 1fluence » donnera un spectacle de danse hip-hop et en clôture, le public assistera à un concert « années 80 » de 20h à 22h.

Organisée avec l'aide de 20 bénévoles, la manifestation rassemble chaque année 250 personnes.

Le budget global de l'événement est de 4 720 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €.

En 2014, le *Centre Social de Champvert* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>9<sup>e</sup> arrondissement : Festival d'Art et d'Air</b>	<b>4, 5 et 6 juin 2015</b>
---	----------------------------

A titre indicatif, une participation de 15 000 euros à prélever sur le budget de la Direction des Evénements et de l'Animation, sera proposée par une prochaine délibération, pour le Festival d'Art et d'Air, organisé dans le cadre de la programmation du Contrat de ville 2015.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 43 000 euros.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1. Les subventions suivantes, pour un montant global de 43 000 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Montant subvention en €</b>
Les Amis du Lien - <i>le Pardon des Mariniers</i>	6 000
Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île -Confluence - <i>Fête des rives de Saône</i>	2 000
Montchat en Fête - <i>Montchat en Fête</i>	9 500
Le Comité des Fêtes Croix-Rousse- <i>les Talents de la Croix-Rousse</i>	1 500
Le centre social de la Croix-Rousse – <i>Ouest en Fête</i>	1 500
Le Centre Social Saint Just - <i>Just en Fête</i>	2 000
Les Dragons de Saint-Georges – <i>Les Dragons de Saint-Georges</i>	5 000
La MJC Vieux-Lyon – <i>Fête de quartier du Vieux-Lyon</i>	3 000
La petite Mazette – <i>Maza' Grand Evénement</i>	3 500
SELGT – <i>Fête du Vent</i>	1 000
L'Arche de Noé – Fondation de l'armée du Salut – <i>Pique-nique à la Guill'</i>	1 000
Le Comité des Fêtes de Monplaisir – <i>Monplaisir Aventure</i>	4 000
Le Centre Social de Saint-Rambert – <i>Le Vergoin en Fête</i>	1 500
Le Centre Social de Champvert – <i>Champvert en Fête</i>	1 500

2. Les modèles type de conventions susvisés sont approuvés.

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Les Amis du Lien » est approuvée.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense correspondante, soit 43 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY